



Syndicat National des
Cadres A

CGC-DGFIP et SNC-CGC
86/92 Allée de Bercy
Bâtiment Turgot
Télédoc 909
75572 PARIS CEDEX 12
Tél. : 01.53.18.01.73 ou 04.58

Sites : www.cgc-dgfip.info / www.snc-dgfip.info
Adresses mail : cgc-dgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr
snc-dgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr



Syndicat National
des Contrôleurs

FLASH INFOS

Mai 2019

Faut-il souhaiter la bienvenue au nouveau DG ?

Sous ce titre un peu provocateur, mais avec toute la courtoisie de rigueur, nous souhaitons évidemment la bienvenue à notre nouveau Directeur Général, **Monsieur Jérôme FOURNEL**. Nommé en Conseil des Ministres à la tête des Finances Publiques, le 24 avril 2019, il prendra ses fonctions en remplacement de Bruno PARENT, le 20 mai prochain.

Depuis sa sortie de l'ENA, ce haut fonctionnaire a eu un parcours très diversifié. Il connaît très bien les ministères économiques et financiers pour y avoir occupé plusieurs postes éminents dont celui de Directeur Général des Douanes et Droits Indirects de 2007 à 2013.

Inspecteur Général des Finances, il était devenu le **Directeur de cabinet de notre Ministre, Monsieur Gérald DARMANIN**, depuis mai 2017.

Et c'est là que la prudence et la réserve s'imposent, dans le contexte que l'on connaît des projets de « *Transformation publique* ». Notre ministre est très prolix sur le sujet dans la presse mais moins vis-à-vis de ses personnels.

Cependant, un récent courrier du 9 mai, adressé par Monsieur le Ministre à certaines OS, laisse augurer que l'ensemble du projet est déjà sur les rails. Il suffit ensuite de mettre bout à bout les diverses déclarations pour reconstituer les pièces du puzzle de la « géographie revisitée » qui déterminera notre avenir.

Etant donnée l'ampleur des changements annoncés, un véritable challenge s'annonce pour notre nouveau Directeur général. Va-t-il enfin mieux communiquer sur le sujet et ouvrir un véritable dialogue ?

C'est notre vœu le plus cher à la CGC, ne serait-ce que pour diminuer les incertitudes par l'explication, la pédagogie mais aussi l'écoute et la négociation.

La préservation de l'épanouissement professionnel des personnels doit être prioritaire : libre maintien dans le lieu de vie choisie, exercice de missions enrichissantes dans le cadre d'une administration de qualité, perspectives d'évolution de carrière et de débouchés.

Monsieur le Directeur Général, nous vous souhaitons toute la réussite dans votre nouveau poste, mais faites en sorte, s'il vous plaît, de ne pas nous décevoir dans la façon de traiter vos agents et vos cadres ...

Soutenez la CGC ! Adhérez !

Pour recevoir régulièrement des informations de la CGC Finances Publiques
Renvoyez par courriel votre demande expresse à cgcdgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr

